VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Catherine W. Naef, femme de Charles F. Goll, Jne et als vs Emile F. Naef, un mineur et als.

No 84,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau 828 rue Union — JEUDI, le 9 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 2 décembre 1907, par l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E et signé le 6 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 26 Bartheville, borné par les rues Webster, Constance et Magnolia et l'avenue Henry Clay. Composée de tout des lots Nos treize et quatorze et la plus grande partie des lots Nos quinze et douze du dit ilet comme il est désigné sur un plan de Barthevi le, par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 22 mai 1867 et déposé au l'étude de S. Magner ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos treize et quatorze sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Webster par cent pieds de profondeur, ledit lot No treize formant l'encoignure des rues Webster et Constance, laedite lots Nos onze et douze sont contigus et sont immédiatement dans le fond des lots Nos treize, quatorze, quinze et seize, et mesurant ensemble cinquante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes et deux tiers de ligne de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt cinq pieds neuf pouces et une ligne courant en fond à une extension de la ligne de division entre les lots seize et dix sept, ledit lot, le tout désormais mesurements sera plus plaisir mentu pour référence à un devis annexé à un acte de vente par John Klein et als à John Henry, passé pardevant C. C. Prêot, notaire public, le 8 septembre 1887, sur lequel devis les bornes de ladite portion de terre sont indiquées par des lignes rouges.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes District et Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos quinze et seize, sur le plan ci-dessus mentionné, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster par cent pieds de profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes District et Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos vingt et vingt un, sur le plan ci-dessus mentionné, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot vingt et un formant l'encoignure des rues Magasin et Webster.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et Ilet comme la propriété ci-dessus décrite, mesurant vingt trois pieds six pouces et six lignes de face à la rue Magasin (commençant à un point cent dix pieds de distance de l'encoignure des rues Magasin et Webster), vingt six pieds neuf pouces et une ligne, plus ou moins, sur la ligne du fond, cent cinquante huit pieds onze pouces et cinq lignes plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté la plus près et parallèles avec la rue Webster et une distance de cent pieds de cela et la même mesure sur la ligne de côté opposée et le plus près de l'avenue Henry Clay.

5° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble situés dans le même district et Ilet comme la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos dix sept, dix huit et dix neuf, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer daté le 22 mai 1867, et déposé au l'étude de S. Magner, ancien notaire, un devis dudit plan étant annexé à un acte passé pardevant George O. Prêot, anciennement un notaire en cette ville, daté le 3 mars 1888, par lequel Richard H. Hooper a acquis ladite propriété de John Klein et George H. Shutwall, laedite lots 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Webster sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, et le lot No dix neuf mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster recommençant à un point soixante deux pieds dix pouces et dix lignes de distance de l'encoignure des rues Webster et Magasin et sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par les Nos E. V. sur un vieux plan de Carrollton, maintenant désigné par le No 70 sur le nouveau plan du septième district, qui est compris entre les avenues St. Charles et Carrollton, les rues Hampson et Dublin, ladite portion de terre mesurant cinquante pieds trois pouces de face à l'avenue Carrollton par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composée du tout du lot désigné sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 115 par le No Un et la plus grande portion du lot No deux; le lot No un formant l'encoignure des avenues St Charles et Carrollton, le tout d'après le plan de W. H. Williams annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, ancien notaire en cette ville le 18 juin 1838.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 150, borné par les rues Dublin, Dante, Oak et Plum, désigné sur un plan par C. Mile Williams, voyer, daté le 8 juin 1906, annexé à un inventaire pris par J. S. Grinage, daté le 8 juin 1906, dans l'affaire de Frederick M. Metzhammer et als par la lettre E, ledit lot L formant l'encoignure des rues Plum et Dante et mesurant d'après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles et égale à la rue Dante de cent quarante pieds neuf pouces.

8° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et Ilet comme le lot ci-dessus décrit, désignés sur ledit plan de C. Mile Williams, voyer, ci-dessus référé par les lettres M et N; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun, d'après ledit plan, trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent quarante pieds neuf pouces.

9° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur ledit plan de C. Mile Williams, voyer, par la lettre O et mesurant d'après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum, de là sur une ligne de profondeur le séparant du lot P sur ledit plan, cent cinquante pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle avec la rue Plum et courant vers la rue Dante, dix pieds neuf pouces et quatre lignes, de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et courant vers la rue Plum, neuf pieds neuf pouces, de là sur une ligne courant parallèle avec la rue Plum et courant vers la rue Dante, vingt et un pieds dix pouces et sept lignes, de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et le séparant du lot N sur ledit plan à la rue Plum cent quarante pieds et neuf pouces.

10° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magasine, Webster, Constance et Bloomingdale, étant l'Ilet No 25; lesquels dits lots sont désignés par les Nos vingt et un et vingt deux et sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt huit pieds six pouces de face à la rue Magasine sur cent quarante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

11° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 53, borné par les rues Pearl, Hueso, Commercial et Fern (autrefois Washington), laquelle dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Fern, cent et un et 5,10 de pieds à la rue Commercial, jusqu'à un point distant de 5,10 de pieds de l'encoignure des rues Hueso et Commercial, et de ce point, sur une ligne oblique à et vers la rue Hueso à un point quinze et 5 1,0 de pieds de l'encoignure des rues Commerciale et Hueso, de là sur une ligne droite vers la rue Pearl se faisant face à ladite rue Hueso, quarante quatre et 5,10 de pieds et cent vingt cinq pieds sur la ligne du côté de ladite portion de terre le plus près de la rue Pearl parallèle avec la rue Commerciale laquelle portion de terre formant l'encoignure des rues Commerciale et Fern et est composée du tout du lot original No neuf et une plus grande portion du lot No dix, comme il est désigné sur un plan de Charles F. Zimpel, dressé voyer des Etats-Unis, fait le 26 février 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire.

12° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville, lequel dit lot est situé en ville de Carrollton et en la Paroisse de Jefferson, en cet Etat, dans l'Ilet borné par les rues Pearl, Dominic Pure

VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

et l'avenue St Charles, désigné par le No vingt de l'Ilet cinq B maintenant l'Ilet No 55 lequel dit Ilet mesurant trente pieds de face à la rue Pearl par cent cinq pieds de profondeur.

13° Une certaine portion de terre de forme triangulaire ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 58 borné par les rues Commerciale, Bardeste, Pers, Macarty et l'avenue Louise étant composé de partie des lots Nos six, Onze, Douze et Treize, ladite portion de terre mesurant comme suit, à savoir: cent soixante quatre pieds six lignes de face à l'avenue Louise, cent vingt quatre pieds cinq pouces cinq lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Commerciale sur cent six pieds deux pouces cinq lignes sur la ligne du fond opérant parallèle avec la rue Bardeste.

14° Quatre certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et carré d'Ilet que la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos quinze, seize, dix sept et dix huit, lesdits terrains mesurant chacun, trente pieds de façade rue Commerciale sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

15° Une certaine partie de terrain située dans les mêmes District et carré d'Ilet que la propriété dernièrement décrite, étant une partie du terrain premier No Quatorze, la quelle partie mesure trente pieds de façade rue Commerciale; quatre vingt trois pieds sept lignes de profondeur et façade rue Pers; trente trois pieds sept pouces et six lignes de façade sur une ligne oblique, rue l'avenue Louise; cent cinq pieds sur une ligne le divisant du terrain No Quinze; ladite partie de terre formant le coin des rues Commerciale et Pers.

Les propriétés ci-dessus décrites en Treizième, Quatorzième et Quinzième lieu sont comprises dans le Homestead et constituent une portion de terre.

16° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans les mêmes District et carré d'Ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite, ladite portion de terre mesurant, d'après un devis annexé, au partage entre Mme Alexis Hermerer et Louise Fortenze, exécuté pardevant E. Commagère, ancien notaire le 4 octobre 1882, trente sept pieds six pouces de façade rue Commerciale sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé du terrain désigné sur un devis de M. Moelhausen, arahitecte, en date du 1er décembre 1836, déposé en l'étude de C. C. Fortier, ancien notaire, sur le No dix neuf et un quart de terrain No vingt du même plan.

Dans la Paroisse St Tammany.

17° Un certain morceau ou parcelle de terre situé dans le N. E. 1/4 de S. W. 1/4 de la section 32 T. 6. S. R. 12 à l'Est de Greensburg, district de la Louisiane, plus complètement décrit comme suit, commençant sur la ligne Ouest de s. E. 1/4 de S W 1/4 de la Sec 32, six pieds au Sud, à partir du point où ladite ligne intersecte la ligne Sud Est de la Réclamation privée No 38, de là No 85° Est 261 pieds; delà S 208 70 pieds, delà Sud 85° 30' Ouest 261 pieds à la ligne; la ligne du N. E. 1/4 de S. ouest 1/4 de la sec. 32, alors le long de ladite ligne 208.70 pieds au lieu de départ. Renfermant un et un quart (1 1/4) d'acres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

18° Les terrains Trois et Quatre dans le carré d'Ilet N Dix dans la ville de Boerier.

Termes et conditions—Comptant: les acquéreurs devant être requis de payer en sus au prix d'adjudication, tous les frais de certificats et de recherches de taxes nécessaires pour compléter l'adjudication, et les taxes d'Etat pour l'année 1907 ensemble avec les frais de l'acte de vente, lesquels actes de vente devant être passés pardevant C. C. Robentisch, notaire; les acquéreurs auront droit aux loyers provenant de ladite propriété seulement à partir de la date de la signature des actes de vente; toutes les propriétés vendues sujettes aux baux existant. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du montant de leurs enchères au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
826 rue de l'Union.

FRED. C. MARX, avocat de la demanderesse.

La Commercial-Germania Trust & Savings Bank, curatrice de l'enfant mineur Emile F. Naef défendeur.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire de J. L. Onorato, agent, vs E. A. Lever No 83,445 de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, je saisi et vendrai à l'encan pour du comptant JEUDI, 9 janvier 1908, à 10:30 heures A M., à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles assortis de maison et effets, articles divers, etc., saisis comme inventaire,

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
St Clair Adams, avocat du demandeur.
28 déc 28—janv 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2017 Promenade Carondelet, entre les rues Prieur et Johnson.

Rixford J. Lincoln vs Herman D. Hoefeld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,209—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 2017 Promenade Carondelet) et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 251, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Johnson et Prieur, désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte d'achat de la succession de I. J. De Pouilly par Daniel Oechsner passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1868. Lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, vingt sept pieds neuf pouces et six lignes de face à la Promenade Carondelet, cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Johnson, cent cinquante sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne oblique vers la rue Prieur et soixante dix sept pieds huit pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.
6 déc—6 7 13 20 27—jan 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un grand assortiment de Meubles de maison de valeur, et effets, divers, etc.

Charles Schutten vs Mme C. W. Bowman, Veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,209—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 janvier 1908, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un grand lot assorti de meubles de maison, mobiliers divers, etc., d'après l'inventaire enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Edgar M. Cahn & E. M. Roybert, avocats pour le demandeur.
28 déc—26—jan 2 6

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19mai—1an

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES
PROPRIETES DANS LE PREMIER DISTRICT.
COTTAGE DOUBLE Nos 2604 et 2606 RUE ERATO.
Borné par les rues Locust, Magnolia et Thalie
COTTAGE DOUBLE Nos 1308 et 1310 RUE LOCUST.
Borné par les rues Thalie, Freret et Erato
COTTAGE DOUBLE Nos 1417 et 1419 RUE FRANKLIN.
Borné par les rues Malpomène, Thalie et Liberté.

QUATRE MAISONS APPARTEMENTS, Nos 2427, 2429, 2431 et 2433 RUE ERATO
Borné par les rues Freret, Ollie et Howard.
Partage parmi les héritiers, dans l'affaire ci-dessus intitulée Jacob Geyser et als vs Albert Geyser et als. No 84,023—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 7 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, jugement rendu en cour ouverte le 26 novembre 1907 et le jugement signé en cour ouverte le 3 décembre 1907, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Erato, Locust, Thalie et Magnolia, désigné par la lettre B sur un plan exposé à une vente d'adjudication faite par C. E. Gwardley & Co., encanteurs, le 7 mars 1868, une copie du devis dudit est annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 9 avril 1869; ledit lot est contigu au lot A sur ledit plan, et mesure quarante cinq pieds six pouces de face à la rue Erato par soixante pieds de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage double, Nos 2604 et 2606 rue Erato, entre Locust et Magnolia, borné par la rue Thalie, 2 chambres et cuisine de chaque côté.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Erato, Freret, Howard et Clio, et mesurant en mesure américaine, d'après un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, une copie d'un devis duquel est annexée à un acte de vente de M. et Mme Robert Cowen, les vendeurs, passé pardevant moi, notaire, le 29 mai 1891, soixante et un pieds de face à la rue Erato sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de soixante quatre pieds de face à la rue Freret et fermant l'encoignure des rues Erato et Freret. Les améliorations comprenant quatre résidences Nos 2427, 2429, 2931 et 2433 rue Erato, coin de la rue Freret, bornée par les rues Ollie et Howard, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté.

3° Un certain lot de terre s'allongeant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Locust, (autrefois Saint Ferre) [autrefois Jacobs], Thalie et Erato, désigné par le No 6 sur un certain plan dressé par John F. Braun, voyer, daté le 25 avril 1876, exhibé à une vente publique et adjudication faite par C. E. Gwardley, encanteur, dûment licencié de cette ville, le 16 décembre 1876. Ledit lot de terre mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Locust par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre est désigné par le No 10, sur un plan fait par Riedle et Schlawbeam, ingénieurs civils, daté le 18 mai 1854 et désigné comme plan 152 en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville. Les améliorations comprenant un cottage double 1308-1310 rue Locust et pas les rues Erato et Thalie, bornés par les rues Freret, contenant trois chambres et cuisine de chaque côté.

4° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Thalie, Malpomène et Liberté, ce désigné par la lettre E, ledit lot de terre mesurant trente trois pieds six pouces de face à la rue Franklin par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage double, Nos 1417-1419 rue Franklin, entre les rues Malpomène et Thalie, borné par la rue Liberté, contenant 4 chambres et cuisine sur un côté et 3 chambres et cuisine de l'autre côté.

Sur les conditions et termes suivants, à savoir: Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an et deux ans, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque avec ligne de vendeur et privilège sur la propriété. Les actes de vente aux frais des acquéreurs et devant être passés pardevant Robert Legier, notaire, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité de coutume, l'acquéreur devant payer pour les certificats requis pour la vente et les taxes d'Etat pour l'année 1907, accepté et en plus du prix de l'adjudication; les billets pour les payements différés devant porter intérêt au taux de 8 pour cents par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente

7 déc—7 8 15 22 29—jan 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Premier District

COTTAGE DOUBLE,
2131-2133 Avenue Tulane et Terrain Vacant Contigu.
COTTAGE SIMPLE,
No 2112 AVENUE TULANE
—ET—
Le Lot Vacant Contigu

Succession conjointe de Mary Driscoll, Ellen Driscoll et Daniel Driscoll.

No 84,130—Cour Civile de District Div D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 28 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, à moi adressé et signé le 16 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Johnson, Gravier et Galvez, et désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte de vente par Mme Ingens à Samuel Smith & Co., passé pardevant James Graham, ancien notaire en cette ville, le 7 fév. 1854, ledit lot mesurant 26 pieds 5 pouces 4 3/4 lignes de face à l'avenue Tulane commençant à une distance de 78 pieds 5 pouces 4 3/4 lignes de l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Johnson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois connu comme No 2112 avenue Tulane contenant cinq chambres et cuisine et galerie de côté.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Gravier, Galvez et Johnson, désigné comme le lot No 1, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 15 avril 1850 et déposé en l'étude de M. Garrou, notaire, ledit lot mesurant 26 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Tulane, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et égales. Consistant d'un lot vacant avec hangar dans le fond.

3° Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, autrefois rue Commune, les rues Galvez, Johnson et Palmyre, désignés comme lots Nos 22 et 23 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé dans les archives de D. L. McKay, ancien notaire, d'après lequel lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Galvez et mesurant 26 pieds et 3 lignes de face à l'avenue Tulane par 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Galvez entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage double en bois, connu comme Nos 2131-33 avenue Tulane, coin de la rue Galvez contenant de chaque côté 3 chambres, cuisine et hangar. Le lot No 23 est contigu au lot No 22 et mesurant 26 pieds 4 lignes de face à l'avenue Tulane par 102 pieds, [cent deux] 8 huit pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, consistant d'un terrain vacant.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant faire 10 pour cent de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs et passés pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau ci-dit notaire, No 820 rue St Charles.

26 déc—26 29—jan 5 12 19 26 28

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

Tout le contenu de la maison de résidence 2112 Ave Tulane, entre les rues Johnson et Galvez.

Dans la succession conjointe de Mary Driscoll, Ellen Driscoll et Daniel Driscoll No 84,130 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau 824 rue Commune—LUNDI 6 janvier 1908 à 11 a. m., par les susdits Henri, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D en date du et signé le 16 décembre 1907, à moi adressé, je vendrai au plus offrant, tout le contenu de la maison 2112 avenue Tulane, se composant de meubles de salon, ameublements de trois chambres à coucher, d'une salle à manger, d'une cuisine et un coffre fort en fer.

Conditions—Comptant et livraison immédiat.

Ernest T. Florance, Esq., avocat.
26 déc—26 29—jan 6

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

No 2104 rue Orléans, entre les rues Johnson et Galvez.

Succession de Mathias Bengert.

No 84,407 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 14 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 décembre 1907, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Pierre, Orléans, Johnson et Galvez, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Orléans sur soixante dix neuf pieds cinq pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et est une partie du lot No 2 de l'Ilet No 28 sur un plan déposé en l'étude de A. J. Guirot, ancien notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2104 rue Orléans et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant 8 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et hors de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes d'Etat sur la propriété dues et exigibles en l'année 1907, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. A. McCaleb, avocat pour le demandeur.

7 déc—7 8 15 22 29—jan 5 7

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE DE VALEUR POUR MANUFACTURE.

22

Grands Lots de Terre de Choix

Faisant face à la Promenade Carondelet, les rues Rendon, Toulouse et Lopez et à proximité de la manufacture et scierie de Lasté.

Succession de Louis Spotorno.

No 76,277—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne JEUDI, le 9 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté le 6 déc. 1907, pour le compte de la succession de Louis Spotorno, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Vingt deux lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, et etc., qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet 427, bornés par la Promenade Carondelet, les rues Lopez, Toulouse et Rendon, désignés comme lots numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25, d'après un plan par J. F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, un devis privé lequel est annexé à un acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, le 9 avril 1897.

Le lot No 1 mesurant 27' 10" de face à la rue Rendon; le lot No 2 mesurant 26' 4" 7"' à la rue Rendon et le lot No 3 mesurant 26' 4" 6"' à la rue Rendon et chacun ayant une profondeur d'environ 154' 6" 2"'. Les lots 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 et 13 faisant face à la rue Toulouse et mesurant chacun environ 30' 10" de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur; les lots 14 et 15 mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue Rendon sur environ 154 pieds de profondeur.

Les lots 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 mesurent chacun 30 pieds 10 pouces de face sur la Promenade Carondelet par 100 pieds de profondeur. Pour les mesures, etc., voyez le plan à la Bourse. Cette propriété de valeur est centralement située, faisant face au Canal et splendidement située pour affaires de manufacture ou autre chose commerciale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans, la portion de crédit du prix devant être représentée par billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Gabriel Fernandez jeune, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

A. A. Carrière, Administrateur.
Pierre D. Olivier, Avocat pour la Pétitionnaire.
M. J. Cunningham, Avocat pour les Héritiers Abeonts.
2 déc—2 15 22 29—jan 5 9

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.